



LA FERME DE BÉNÉCÈRE

EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

A HAINNEVILLE LE 12 AVRIL 2024

Bonjour,

De commun accord, afin de desservir et fluidifier l'Ouest de l'agglomération et en considérant que les réseaux « Marcel SEMBAT » « LE BRETON » sont déjà saturés sur Querqueville, nous portons plutôt un avis favorable à l'aménagement d'un réseau routier plus fonctionnel.

Ce réseau devra limiter l'emprise sur les terres agricoles et être éloigné des sièges des exploitations, terres qui nourrissent la population et participent à la dépollution de l'air que nous et vous respirez chaque jour.

Depuis le début du projet la « Ferme de Bénécère » a toujours revendiqué haut et fort qu'il ne faut surtout pas couper le cœur de l'exploitation, c'est-à-dire étudier un aménagement afin de créer une nouvelle voie en périphérie côté Ouest ou Est.

Jusqu'alors, des fuseaux étaient en étude uniquement à l'Ouest du cœur de l'exploitation. Aujourd'hui, ravis de constater un fuseau côté Est S04 AGORA qui a sans doute des avantages et des inconvénients, son atout est d'être à la fois en ville et à la campagne tout en respectant notre demande. Malheureusement son arrivée prévue se trouve un peu trop proche des bâtiments, ce qui stresserait nos animaux et habitants.

Concernant le côté Ouest du cœur de l'exploitation (côté Tonneville), nous sommes **choqués** de découvrir un nouveau tracé : le S03 tracé neuf **qui couperait le cœur de la ferme en long**, un peu semblable au tracé de 2009-2010 qui **la coupait en large**.

Ce dernier avait été aboli, résultat de nombreux conflits et pétitions ayant recueillis plus de 2000 signatures.

De plus, il ne faut pas négliger non plus que ce réseau S03 tracé neuf traverserait un excellent plateau de cultures agricoles appartenant aux exploitants voisins, plateau rare localement compte tenu de la topographie de notre terroir.

A cela s'ajoute sa proximité des villages d'Herville et du Coudray atypiques et uniques, ainsi qu'un chemin rural le GR223A dit « Les balcons de Cherbourg ». Celui-ci sert à une dizaine d'agriculteurs pour le transport des récoltes (ensilage)

Mr FERON JEAN- LUC EXPLOITANT AGRICOLE ET COPROPRIÉTAIRES

et effluents (lisier) évitant de nuire au trafic routier et de salir la chaussée de la D16. Cela représente environ 1000 allers et retours annuels. Il faut souligner que lors des gros travaux agricoles, les usagers sont très impatients voire virulents au volant. L'intérêt de ce chemin rural permet de limiter la gêne occasionnée à ces usagers. Nous avons aussi le plaisir d'y côtoyer des citoyens avec lesquels nous entretenons des échanges cordiaux et enrichissants. L'image de notre métier étant trop souvent dévalorisée, ces rapports sont un moyen de redorer notre profession.

Depuis le début du **projet 2009-2010**, il a toujours été entendu qu'il ne fallait pas raccorder le contournement à la D16 entre la « Ferme de Bénécère et celle de « L'étang » car les sièges des exploitations seraient fortement impactés.

Je vous rappelle qu'après plusieurs **réunions en 2009 et 2010** avec les élus : Mr Pierre BIHET, Mr Michel CANOVILLE ainsi que Mr CALLIAS Technicien à l'aménagement routier, nous avons conclu un unique compromis : **rectifier et sécuriser** la D16, réseau S0 Bénécère 2012 en n'amputant la « Ferme de Bénécère » qu'aux abords, en périphérie Ouest.

Tout cela fût **validé et voté** en session du **Conseil Départemental** de la Manche en **2010**.

En conclusion :

Il est respectable de tenir les engagements pris précédemment pour ne plus être de nouveau en conflit et aller de l'avant. Nous ne comprenons pas cette nouvelle étude et ce nouveau fuseau qui détruirait une nouvelle fois la Ferme de Bénécère et nuirait grandement au monde rural. Nous rappelons que nous approuvons néanmoins la rectification et la sécurisation de cette partie de la D16.

Comme vous pouvez le lire, nous sommes conciliants mais nous nous opposons formellement à ce tracé S03 tracé neuf, qui nous mènerait à un second bras de fer interminable.

Mr Jean-Luc FERON EXPLOITANT

LES COPROPRIETAIRES

LES CONJOINTS